

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 58 (1932)
Heft: 23

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

détériorations locales ne provoquent pas la corrosion du métal mis à nu, du moins dans des conditions normales. Des dépôts de rouille n'ont pas d'action sur les objets oxydés par le nouveau procédé.

La couche *MBV* rend de grands services spécialement dans la *protection intérieure des récipients* de toutes sortes en aluminium ou en alliages d'aluminium exempts de cuivre. Là où l'aluminium non traité résiste déjà suffisamment, on applique la couche *MBV* pour augmenter la durée des récipients ou pour se prémunir contre des corrosions accidentelles. Il est à noter que les objets oxydés ne doivent pas être nettoyés au moyen de matériaux durs (sable, toiles et brosses métalliques, etc.). Selon les résultats enregistrés jusqu'à présent, la couche *MBV* résiste d'une façon parfaite à l'action de l'alcool froid ou bouillant, aux mélanges d'alcool et d'eau, aux solutions diluées ou concentrées de chlorure de sodium, à l'eau de mer. En ce qui concerne la résistance à ce dernier agent, la protection des tôles en Alpax n'est pas tout à fait aussi parfaite que celle des tôles en aluminium vierge, en Anticorodal ou en alliage KS par exemple. Des essais ont montré que les substances et denrées suivantes n'ont également aucune influence sur la couche *MBV* même au bout d'un temps très long : les liqueurs alcooliques, le gin, les jus de fruits, les sirops, la bière (même acide), le lait (fermenté ou non), la margarine, le beurre, les huiles, les carburants, la choucroûte, les harengs salés, l'urine, les solutions de savon noir (savon mou), les produits de nettoyage Persil et Henco, l'Odol, l'eau de Cologne. Il faut noter que l'aluminium non traité résiste lui-même à plusieurs des substances mentionnées. Une constatation qui intéressera particulièrement les architectes est que le *mortier n'attaque pas la couche MBV*. Celle-ci résiste d'ailleurs à un très grand nombre d'agents et la liste ci-dessus n'en donne qu'un faible aperçu. Pour chaque cas particulier il est recommandable de se renseigner auprès des fournisseurs d'aluminium.

Il est important de savoir que la couche *MBV ne résiste pas aux acides* (y compris le jus de citron et le vinaigre), au chlorure de chaux, *aux alcalis*, aux solutions de soude non additionnées de silicate de soude (verre soluble).

A Dusseldorf on va construire en aluminium oxydé suivant le procédé *MBV* une grande installation pour la fourniture d'eau chaude. L'eau de cette ville est très dure, ce qui provoque la formation de tuf en un temps très court. Des installations construites en fer doivent être entièrement démontées après dix ans de service. Ce démontage n'est pas nécessaire avec une installation en aluminium, car on peut enlever le tuf au moyen d'un acide faible (acide acétique par exemple) ; ce traitement, il est vrai, élimine aussi la couche *MBV*, mais on peut très facilement la renouveler en faisant passer par l'appareillage et les tuyauteries la solution oxydante.

Les possibilités d'application du procédé modifié de Bauer et Vogel sont très nombreuses et il est à prévoir que celui-ci deviendra bientôt d'un usage tout à fait courant.

Fondation George Montefiore.

Les 1^{er} et 2 octobre dernier, a eu lieu à Liège, la réunion du jury de la *Fondation George Montefiore*, instituée par le grand philanthrope qui a fondé l'Institut électrotechnique annexé à l'Université de cette ville.

On sait que M. Montefiore a légué, par testament, à l'Association des ingénieurs sortis de l'Institut électrotechnique qui porte son nom, un capital important en vue de l'institution d'un prix. Ce prix est décerné tous les trois ans, à la suite d'un concours international, au meilleur travail apportant une contribution à l'avancement scientifique ou technique de l'électricité, à l'exclusion des ouvrages de vulgarisation ou de simple compilation.

Le concours dont les résultats viennent d'être proclamés se rapporte à la période 1929-1932.

Le jury était composé des personnalités suivantes bien connues dans le monde des sciences électrotechniques en Belgique et à l'étranger : MM. Omer De Bast, professeur à l'Université de Liège, directeur de l'Institut électrotechnique Montefiore, président ; A. Blondel, membre de l'Institut de France, professeur à l'Ecole nationale des ponts et chaussées de Paris ; P. Bunet, ingénieur-conseil ; H. Chauvin, chargé de cours à l'Université de Liège ; A. Dellariccia, ingénieur-conseil ; P. Drumaux, professeur à l'Université de Gand ; C. Feldmann, professeur à l'Ecole technique supérieure de Delft ; G. Gillon, professeur à l'Université de Louvain ; J. Kuntziger, chargé de cours à l'Université de Liège et J. Landry, professeur à l'Université de Lausanne.

Dix-neuf mémoires ont été présentés au concours.

Le prix, dont le montant s'élevait à 21 500 fr. a été fractionné.

Trois mémoires ont été couronnés. Ce sont ceux de MM. L. Barbillion, ingénieur, professeur à l'Université de Grenoble ; A. Guilbert, docteur ès sciences, ingénieur à Paris et C.-J. van Griethuysen, ingénieur à Marcinelle.

Le prochain concours aura lieu en 1935 et comportera un prix de 22 000 fr.

Journée de la soudure.

Cette « journée », organisée par l'Association suisse pour l'essai des matériaux, la Section vaudoise de la S. I. A. et le Groupe professionnel des ingénieurs s'occupant des constructions en acier et en béton armé, aura lieu le samedi, 12 novembre 1932, à l'Université de Lausanne, Palais de Rumine, auditoire 15. En voici le programme :

9.40 à 10 h. « Problèmes que posent les questions actuelles », — A. Dumas, professeur et chef du Laboratoire d'essai de l'Ecole d'ingénieurs à l'Université de Lausanne.

10 à 10.30 h. « Question d'actualité de la soudure oxy-acétylénique », — C.-F. Keel, directeur de la Société suisse de l'acétylène, Bâle.

10.30 à 11 h. « Connaissances actuelles sur l'état des tensions dans les cordons », — M. Rosental, assistant au Laboratoire d'essai de l'Université de Bruxelles.

11 à 11.30 h. « Le problème de la corrosion », — M. Meunier, professeur à l'Ecole des mines, à Mons, Belgique.

11.30 à 12 h. « Déformations et tensions internes », — A. Sonderegger, ingénieur-conseil, à Zurich.

12 à 12.30 h. « Résistance statique et fatigue comme base de la future ordonnance fédérale pour les constructions métalliques », — M. Ros, professeur et directeur du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux.

14.45 à 17 h. : Discussion.